

III.3 – VALLEE DE SEINE

Région forestière de Inventaire Forestier National (753)



Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de reboisement des régions forestières Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles (ha)	Landes (ha)	Eaux et terrains sans production végétale (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					de production (ha)	Autres (ha)	Totales (ha)	
Vallée de la Seine	36766	14793	1013	19781	619	561	1179	3.21

III.3.a – Les conditions naturelles

Géologie et pédologie :

Cette région correspond au fond de la vallée de la Seine et aux basses terrasses. Elle se prolonge vers le Sud-Est dans les départements de l'Eure et de la région parisienne. Les sols reposent sur des alluvions quaternaires, fluviomarines, limono sableuses et calcaires au niveau de l'estuaire, fluviales anciennes ou récentes en amont, généralement grossières (sables, cailloux et blocs grésifiés).

Climat :

Le climat est le plus chaud et le plus sec de la Normandie (une température moyenne annuelle de 10.9 ° avec une pluviosité moyenne annuelle de 661 mm sont relevées à Elbeuf).

Conséquences :

Les conditions climatiques sèches et la pauvreté chimique des sols constituent les contraintes majeures dans le choix des essences et dans celui des techniques sylvicoles à mettre en œuvre.

Des essences frugales, bien plantées et capables de résister aux vents sont parmi les éléments indispensables de la réussite. Ici, plus qu'ailleurs, une sylviculture dynamique faites d'éclaircies précoces et suivies, ainsi qu'une révolution assez courte des peuplements sont à recommander.

III.3.b – La place de la forêt dans l'espace rural

La surface boisée de la vallée de Seine est, selon l'Inventaire Forestier National, de 1 179 ha soit un taux de boisement très faible de 3.21 %. On peut ajouter à cela pratiquement la même superficie en landes (1 013 ha).

Ces deux éléments associés au fleuve et au marais participent de préserver l'action de l'identité naturelle de la vallée malgré la présence visible d'une importante activité chimique et pétrolière.

III.3.c – Les peuplements forestiers

Les essences présentes et leur comportement : recommandations

Les feuillus représentent plus de 80 % du volume sur pied.

- **Feuillus :**

Les chênes indigènes représentent 66 % du volume sur pied, il faut aussi signaler la présence significative du frêne (6.5 %), des érables (4%), de l'aulne (3.8 %) et du bouleau (3.8%).

Les feuillus de part la faible hauteur qu'ils atteignent, n'ont généralement pas un caractère de production. Que ce soit en terme de quantité ou de qualité, ces essences occupent simplement l'espace.

Au-delà de la simple conservation et de l'exploitation du taillis qui peuvent être maintenues, la valorisation économique de la forêt passe nécessairement par l'utilisation d'essences résineuses moins vulnérables aux contraintes hydriques et chimiques.

La diversification croissante de l'utilisation du châtaignier à partir de produits de faible diamètre doit aussi amener à maintenir cette essence dans les choix qui s'offrent aux sylviculteurs.

- **Résineux :**

Les résineux représentent près de 20 % du volume sur pied avec trois quarts de pin Laricio de Corse. Le pin maritime et le pin sylvestre se partageant le quart restant.

Le pin Laricio et le pin sylvestre sont véritablement les deux essences de prédilection sur les sols particulièrement pauvres de cette vallée de Seine. Il convient de continuer de les utiliser autant que de besoin.

La situation du pin maritime est quelque peu différente, il s'agit là davantage d'une essence encore témoin du passé dont l'adaptation climatique notamment aux grands froids a montré ses limites.

Les types de peuplements et les modes de gestion préconisés

L'Inventaire Forestier National nous révèle une très forte proportion de taillis (78 %). Les 22 % restants étant occupés par la futaie.

Le traitement en taillis pourra être maintenu s'il est fait le choix de conserver les peuplements en place. Dans le cas inverse, la conversion en futaie, voire la transformation résineuse sera la règle.

III.3.d – Les autres enjeux particuliers à la région

La vallée de Seine constitue un élément majeur du paysage de département de Seine-Maritime avec ses marais, prairies humides et rivières affluentes.

L'observation du relief révèle de façon frappante les unités paysagères : les boucles de Seine, formées d'alluvions à travers lesquelles le fleuve a choisi des chenaux. Les marais, coteaux et terrasses forment autour du fleuve des paysages façonnés depuis des millénaires par une occupation et des usages qui attestent leurs intérêts.

Le Parc Naturel des Boucles de Seine Normande intervient dans le maintien et la sauvegarde de ce patrimoine.

La pollution d'origine industrielle :

C'est encore aujourd'hui une réalité malgré les efforts de réduction des émissions qui ont été accomplis notamment dans la diminution très significative de la pollution soufrée.

Le marais vernier :

Le marais vernier constitue sans doute la zone la plus emblématique de la vallée du point de vue de la préservation des zones humides. C'est aussi la première zone du département qui a fait l'objet d'un document d'objectif au titre de la Directive "Habitats – Natura 2000".